

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Le programme de politiques commerciales du président Trump

Le 1^{er} mars, le bureau du représentant pour le commerce des États-Unis a publié un rapport détaillant les principaux objectifs de l'administration Trump pour les années à venir. Comme le candidat au poste de représentant pour le commerce des États-Unis, Robert Lightizer, n'a pas encore été confirmé, le rapport est considéré comme provisoire jusqu'à ce qu'il ait l'occasion de le finaliser, lorsque son poste aura été confirmé.

Le rapport de 336 pages présente la stratégie qu'adoptera l'administration Trump, indiquant que les Américains sont mécontents des accords commerciaux actuels, qui ne sont pas bénéfiques aux entreprises et aux travailleurs américains. Ainsi, le président Trump réclame une nouvelle approche qui vise, entre autres choses, à renforcer le secteur manufacturier américain et à élargir les exportations de l'industrie agricole et des services du pays.

« De manière générale, nous croyons que ces objectifs pourront être atteints en nous concentrant sur des négociations bilatérales plutôt que sur des négociations multilatérales, et en renégociant et en révisant les accords commerciaux lorsque nos objectifs ne sont pas atteints », peut-on lire dans le rapport.

Selon le représentant pour le commerce des États-Unis, la Chine, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le Partenariat transpacifique (PTP) et l'ALE entre les États-Unis et la Corée (KORUS) sont quelques exemples d'échecs pour l'économie américaine par le passé. Parmi les objectifs de la nouvelle administration, le représentant pour le commerce des États-Unis cite le besoin de résister aux « efforts des autres pays, ou des Membres d'organes internationaux comme l'OMC, qui proposent des interprétations qui affaiblissent les

droits et les avantages des divers accords commerciaux desquels les États-Unis font partie, ou qui accroissent leurs obligations. »

En réponse au document sur les politiques commerciales du représentant pour le commerce des États-Unis, le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, reconnaît que les États-Unis ont clairement « diverses préoccupations commerciales, y compris au sujet du système de règlement des différends de l'OMC. » M. Azevêdo a déclaré qu'il est « prêt à s'asseoir et à discuter de ces préoccupations et de tout autre enjeu avec l'équipe responsable du commerce aux États-Unis, dès qu'elle sera prête à le faire. »

Le rapport du représentant pour le commerce des États-Unis comprend une déclaration selon laquelle « d'importants secteurs de l'économie mondiale et d'importants marchés partout dans le monde ont subi par moments un effet de distorsion causé par les subventions gouvernementales étrangères, le vol de propriété intellectuelle, la manipulation monétaire, la concurrence déloyale de la part des sociétés d'État, des violations des droits du travail, l'utilisation de travail forcé et de nombreuses pratiques inéquitables », et souligne que l'administration Trump déploiera des efforts pour faire tomber de telles barrières et ouvrir les marchés étrangers à la concurrence américaine.

« Le premier défi concerne les règles de l'OMC, et celles de certains accords commerciaux bilatéraux et plurilatéraux, qui sous-entendent souvent que les pays qui mettent en œuvre ces règles défendent des principes de marché libre. Or, dans un monde où plusieurs acteurs importants de l'économie mondiale n'adhèrent pas entièrement aux principes du marché libre dans l'organisation de leurs systèmes économiques, l'analyse systématique de telles

économies par rapport aux principes économiques doit être plus précise. Qui plus est, la rédaction, la mise en œuvre et l'application des règles commerciales doivent être ajustées », indique le rapport du représentant pour le commerce des États-Unis, faisant manifestement référence à la politique commerciale de la Chine.

Depuis que la Chine s'est jointe à l'OMC, le déficit commercial des États-Unis dans le secteur des produits fabriqués a plus que doublé, passant de 317 milliards de dollars en 2000 à 648 milliards de dollars en 2016. Cela a entraîné près de cinq millions de pertes d'emplois dans le secteur manufacturier aux États-Unis au cours de la même période, affirme le représentant pour le commerce des États-Unis. La production industrielle des États-Unis a crû de moins de 9 % au cours de la même période, comparativement à près de 71 % entre 1984 et 2000.

De plus, le déficit du commerce des biens et services avec la Chine est passé de 81,9 milliards de dollars à près de 334 milliards de dollars en 2015, alors que le revenu familial médian réel des Américains a baissé de 1 274 \$ entre 2000 (57 790 \$) et 2015 (56 516 \$).

« Ces chiffres indiquent que bien que le système commercial mondial actuel favorise la Chine, depuis le tournant du siècle, il n'a pas généré les mêmes résultats pour les États-Unis », affirme le représentant pour le commerce des États-Unis, clamant que le temps est venu d'adopter une approche plus vigoureuse qui permettra à la nouvelle administration d'utiliser tous les leviers possibles pour encourager les autres pays à donner aux producteurs américains un accès équitable et réciproque à leurs marchés.

Déficits de l'ALÉNA et du KORUS

Le représentant pour le commerce des États-Unis mentionne aussi que l'ALÉNA et l'ALE entre les États-Unis et la Corée (KORUS) sont de bonnes raisons de se préoccuper des accords commerciaux importants. Le pays a enregistré un déficit commercial combiné pour les biens de plus de 74 milliards de dollars en 2016 avec le Canada et le Mexique. Le

président Trump n'est pas le premier politicien américain à dénoncer la situation et à souhaiter la réouverture de l'ALÉNA, puisque Barack Obama et Hillary Clinton avaient tous deux demandé à ce que les États-Unis renégocient l'ALÉNA en 2008, ou se retirent de l'entente, lit-on dans le rapport.

L'entrée en vigueur du KORUS en 2012 a aussi contribué à l'augmentation du déficit commercial des États-Unis. Le rapport cite une chute de 1,2 milliard de dollars de la valeur totale des biens américains exportés en Corée du Sud depuis l'entrée en vigueur de l'accord, alors que les importations américaines de biens de la Corée du Sud ont crû de plus de 13 milliards de dollars au cours de la même période.

« Par conséquent, notre déficit dans le commerce de biens avec la Corée du Sud a plus que doublé. Il va sans dire que ce n'est pas le résultat auquel s'attendaient les Américains relativement à cet accord [...]. Depuis des décennies maintenant, les États-Unis signent des accords commerciaux importants les uns après les autres, et comme on le voit ci-dessus, les résultats ne sont souvent pas à la hauteur des attentes », a écrit le représentant pour le commerce des États-Unis.

C'est pourquoi les États-Unis ont décidé de se retirer d'accords plurilatéraux tels que le PTP, pour favoriser des discussions bilatérales potentielles avec les pays du PTP restants, qui s'attendaient à en apprendre plus de la nouvelle approche commerciale de l'administration Trump au sommet organisé par le Chili à Viña del Mar.

L'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam tiendront un petit-déjeuner rencontre le 15 mars, ainsi que des réunions bilatérales ou en petits groupes avec la Corée, la Chine et la Colombie. Les États-Unis, toutefois, ont décidé d'être représentés par leur ambassadeur local, ce qui signifie clairement qu'ils ne sont pas encore prêts à entamer des négociations bilatérales avec leurs anciens partenaires du PTP.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

